

TEXTILES

LA FILIÈRE DE VALORISATION DES TEXTILES USAGÉS FACE À UNE CRISE SANS PRÉCÉDENT

Depuis l'été 2024, la filière française de valorisation des textiles usagés est confrontée à une crise à la fois conjoncturelle et structurelle : les débouchés historiques, tant en France qu'à l'international, sont saturés par une augmentation significative de l'offre, d'une concurrence accrue des produits neufs de basse qualité à très bas prix et des contextes géopolitiques qui ralentissent ou ferment certains marchés pour une activité fortement exportatrice. Le risque d'effondrement de la filière met en péril près de 3 000 emplois français non délocalisables.

ACTIONS ENTREPRISES PAR FEDERREC

Face à cette crise, FEDERREC a sollicité depuis six mois, le soutien de l'éco-organisme Refashion conformément à la Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) qui lui incombe. Ces efforts ont permis de débloquer **un soutien rétroactif essentiel de 6 millions d'euros pour les textiles triés en 2024**, ayant pour objectif de maintenir l'activité des opérateurs de collecte, de tri et de valorisation, et de limiter les arrêts de collecte. Ce soutien ne représente cependant que **la moitié du soutien nécessaire pour maintenir l'équilibre de la filière**.

LE RECYCLAGE : UN ENJEU MAJEUR POUR L'AVENIR

Le recyclage, complémentaire de la réutilisation, est au cœur des préoccupations des opérateurs de la filière qui sont les premiers concernés par la gestion des textiles usagés. Ces derniers travaillent ainsi activement pour le développement de nouvelles filières de valorisation.

Actuellement, **30 % des textiles usagés sont recyclés en France ou en Europe**, avec des procédés mécaniques pour en faire des chiffons d'essuyage ou de l'effiloché pour de l'isolation. Bien que les opérateurs soient déterminés à augmenter ce pourcentage, ces activités restent peu rentables.

Le développement ces dernières années de la fast-fashion, voire de l'ultra fast-fashion, a eu pour conséquence de dégrader la qualité du gisement de textiles usagés. Ces vêtements sont rarement réutilisables, car de très mauvaise qualité, et difficilement recyclables du fait de leur composition majoritairement synthétique et hétérogène en nature de fibres.

FEDERREC soutient alors la Proposition de Loi anti fast-fashion, dont le manque d'application génère des difficultés croissantes pour la valorisation de l'ensemble des textiles mis sur le marché.

Les opérateurs saluent néanmoins l'intérêt de Refashion pour le recyclage : son rôle économique est déterminant pour améliorer leurs capacités industrielles dans ce domaine.

PERSPECTIVES ET ENGAGEMENTS

Malgré la crise, les résultats sont encourageants : **90% des collectes sont maintenues avec moins de 10% des collectes ralenties ou suspendues en l'absence de débouchés**. Cela démontre la résilience et l'engagement des acteurs de la filière. Cependant, des incertitudes persistent au niveau du tri, car les prix de vente restent stagnants, ce qui menace d'entraîner une augmentation des coûts nets associés au tri des textiles.

« La filière de valorisation des textiles usagés est l'une des filières historiques de FEDERREC, fortement créatrice d'emplois locaux. Nous avons pu constater la mobilisation et l'engagement de nos adhérents pour maintenir la collecte et développer les filières. Mais l'accélération de la fast-fashion et les décisions des pouvoirs publics visant à limiter l'exportation de textiles usagés constituent aujourd'hui un défi majeur pour nos opérateurs. La coopération pleine et entière de l'éco-organisme est donc essentielle. »

Jean-François CARENCO, Président Délégué de FEDERREC

Derrière la collecte, le développement des filières de recyclage nécessite **un travail considérable de structuration qui va prendre plusieurs années** : création de nouvelles capacités de tri, investissement dans des nouvelles technologies, engagements de nouveaux acteurs dans la reprise des matériaux textiles recyclés.

Il s'agit de repenser le modèle économique et industriel, en tirant parti des forces de la filière existante (avec un taux élevé de réutilisation) et en prenant en compte la dynamique des filières qui se mettent en place dans les pays voisins.

Il faut aujourd'hui tous travailler ensemble pour ce secteur sensible.

À propos de FEDERREC

FEDERREC est la Fédération Professionnelle des Entreprises du Recyclage, du Réemploi et de l'Économie Circulaire. Elle est régie par le Livre IV, Titre 1^{er} du Code du Travail.

Créée en 1945, initialement sous le nom FEDEREC, **pour devenir en 2024 FEDERREC**, elle représente aujourd'hui 34 500 salariés, 1 200 entreprises, soit 2 450 établissements, de la TPE au grand groupe, répartis sur l'ensemble du territoire français et dont l'activité consiste en la collecte, le tri, la valorisation matière des déchets industriels et ménagers ou le négoce/courtage de matières premières issues du recyclage. **FEDERREC** est structurée en 12 filières et 8 syndicats régionaux.

Contact presse FEDERREC : Agence Profile

Olivia CHABBERT / Anna LESBROS - 01 56 26 72 00 - federec@agence-profile.com